



PV NON-APPROUVÉ PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 1er octobre 2025, 18 h 45

En présentiel

Étaient présents :

Véronique Bouchard	directrice
Catherine Allard	directrice adjointe
Karl-Alexandre Jahjah	membre – président
Félix Dugas	membre – vice-président
Ambar De Frutos	membre – service de garde
Chantal Paquet	membre - personnel de soutien
Amélie Légaré	membre - enseignante
Mélanie Boisvert	membre – enseignante
Carolanne Tremblay	membre – professionnelle
Salsabil Dallagi	membre – parent
Gautier Maréchal	membre - parent
Laura Maltais-Provençal	membre - parent
Sonia Fontaine	membre de la communauté
Gabrielle Gaudreau	secrétaire
Sébastien Nadeau	public

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, Monsieur Jahjah ouvre la séance à 18 h 45.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jahjah résume le projet d'ordre du jour.

CE-016-25-26-01	Sur la proposition de Madame Boisvert, l'ordre du jour est adopté tel que proposé. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal

CE-016-25-26-02	Sur la proposition de Monsieur Jahjah, le procès-verbal du 11 juin 2025 est adopté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

1.4. Suivi au procès-verbal

En regard à la Fête du quartier, la somme de 405 \$ remise à l'école n'a pas encore été utilisée. Madame Bouchard propose d'en utiliser une partie pour assumer les coûts de la Fête d'automne.

1.5. Parole aux membres de la communauté

Madame Fontaine informe que l'aide aux devoirs commencera lors de la semaine du 6 octobre. Chaque élève sera jumelé à des grands-parents bénévoles. La lecture de contes au préscolaire débutera aussi prochainement. Finalement, il y aura des ateliers de conversation en français offerts deux fois par semaine aux adultes en apprentissage de la langue.

1.6. Intervention du public

Le public ne souhaite pas intervenir.

2. FORMATION DU CÉ

2.1. Nomination d'un(e) secrétaire

Le mandat rémunéré est attribué à Madame Gaudreau pour la première moitié de l'année et à Madame Picard pour la seconde.

2.2. Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Madame Véronique se propose à titre de présidente d'élection.

2.3. Élection à la présidence du CÉ

Sur la proposition de Madame Maltais-Provençal, Monsieur Jahjah est nommé président du conseil d'établissement.

2.4. Élection à la vice-présidence du CÉ

Sur sa proposition, Monsieur Dugas est élu vice-président du conseil d'établissement.

2.5. Élection du trésorier

Sur la proposition de Monsieur Jahjah, Monsieur Maréchal est élu trésorier.

2.6. Nomination des membres de la communauté

Madame Fontaine est nommée membre de la communauté pour la Maison des grands-parents de Sainte-Foy.

2.7. Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Chaque membre doit déclarer par écrit tout intérêt direct ou indirect qui pourrait mettre en conflit son intérêt personnel et celui de l'école.

2.8. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Des capsules vidéo réalisées par le Ministère doivent être visionnées par tous les membres du CÉ.

3. INFORMATION

3.1. Information de la direction

Madame Bouchard informe les membres du bon déroulement de la rentrée scolaire et met de l'avant quelques statistiques concernant les 370 élèves de l'école, dont la moitié est née à l'extérieur du Canada. Le secteur de l'adaptation scolaire compte trois classes, pour un total de 19 élèves. Les classes de 6e année sont complètes. Au sujet des coupures budgétaires, le Ministère a réinjecté des sommes dans les écoles, mais les budgets ne sont pas tous dévoilés. De même, certaines mesures ont été compressées. Toute l'équipe-école a reçu la formation Pratiques éducatives sensibles dans le but d'approprier les pratiques universelles inclusives. Monsieur Jahjah se demande si les travaux sont toujours prévus. Madame Bouchard confirme que le CSS ira en appel d'offres prochainement. Il est prévu que le secteur de l'adaptation scolaire sera relocalisé en priorité dans le corridor du gymnase. Les démarches concernant les travaux au sous-sol pour des classes de maternelle 4 ans sont en attente.

3.2. Information du personnel

Mesdames Légaré et Boisvert résument les activités vécues depuis le début de l'année. Madame Paquet informe que l'équipe du service de garde est complète. Madame De Frutos résume la sortie vécue à la ferme Genest lors de la dernière journée pédagogique.

3.3. Information du Comité de parents

Monsieur Jahjah informe que la première rencontre du Comité de parents aura lieu lors de la semaine du 6 octobre. Toutes les rencontres se tiendront en présentiel.

3.4. Information de la présidence du CÉ

Monsieur Jahjah est très content de l'équipe du Conseil d'établissement. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

4. DÉCISIONS

4.1. Adoption du calendrier des séances 25-26

Monsieur Jahjah présente le calendrier des rencontres 25-26 et propose de conserver l'heure de 18h45. Madame Boisvert propose de devancer l'heure à 17h45. À la suite du vote, cinq membres sont en faveur et cinq membres sont en défaveur. Monsieur Jahjah tranche en défaveur. Madame De Frutos propose 18h30. À la suite du vote, six personnes sont pour, trois personnes sont contre et une personne s'abstient. Madame Maltais-Provençal se questionne quant à la séance en moins au calendrier. Madame Bouchard explique que plusieurs points récurrents ne le seront plus et qu'il est possible de tenir une séance extraordinaire au besoin. Madame Paquet propose de tenir la rencontre du 28 janvier 2026 en virtuel. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-016-25-26-03	Sur la proposition de Monsieur Maréchal, le calendrier des rencontres 25-26 est adopté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

4.2. Adoption des règles de régie interne du CÉ

Monsieur Jahjah présente le document des règles de régie interne du Conseil d'établissement. Le statu quo est maintenu, à l'exception des frais de déplacement, qui sont maintenant de 0,70\$ du kilomètre avec un minimum de 5,00\$. Monsieur Jahjah propose d'ajouter une précision concernant les rencontres virtuelles : « Dans le cas de rencontres en format virtuel, les membres doivent s'assurer de se trouver dans deux lieux propices à tenir ces discussions et à aborder les sujets sensibles et potentiellement confidentiels et prévoir la possibilité de s'isoler en cas de huis clos. »

CE-016-25-26-04	Sur la proposition de Monsieur Dugas, les règles de régie interne du Conseil d'établissement sont adoptées. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

4.3. Adoption du budget du CÉ

Le Conseil d'établissement dispose de la somme de 585\$ qui ne peut pas être reportée d'une année à l'autre. Les membres doivent faire parvenir leurs dépenses prévues au trésorier.

CE-016-25-26-05	Sur la proposition de Madame Maltais-Provençal, le budget du Conseil d'établissement est adopté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

4.4. Approbation Caisse scolaire Desjardins

Madame Bouchard explique que les enfants sont invités à épargner chaque semaine via la Caisse scolaire Desjardins. L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'épargne.

CE-016-25-26-06	Sur la proposition de Madame Dallagi, le partenariat avec la Caisse scolaire Desjardins est approuvé. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

4.5. Approbation contrat pour les photos scolaires 26-27

Madame Bouchard informe que la photo scolaire sera prise par Vincent Labonté les 6 et 7 octobre prochains. En vue de l'année prochaine, il faut choisir rapidement afin d'avoir une offre intéressante. Il est proposé de voter par courriel une fois un échantillon reçu afin de renouveler ou non le contrat avec Monsieur Labonté.

4.6. Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

Madame Bouchard présente les sorties et les activités culturelles qui sont planifiées pour chaque degré.

CE-016-25-26-07	Sur la proposition de Madame Maltais-Provençal, les activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières sont adoptées.
------------------------	--

	Adopté à l'unanimité.
--	-----------------------

4.7. Budget « Aide aux parents »

Madame Bouchard explique que le montant de 2380\$ est disponible pour l'aide aux parents. C'est à l'école de choisir comment ce budget est utilisé au bénéfice des parents. Puisque le budget d'aide alimentaire a diminué de moitié cette année, Madame Bouchard propose de transférer une partie du montant de l'aide aux parents vers l'aide alimentaire.

CE-016-25-26-08	Sur la proposition de Monsieur Maréchal, une partie du budget d'aide aux parents sera utilisée pour l'aide alimentaire. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

4.8. Frais chargés aux parents SDG

Madame Paquet résume les frais du service de garde chargés aux parents. Quant à la semaine de relâche, Madame Maltais-Provençal se demande s'il serait possible de regrouper les SDG de plusieurs écoles. Étant donné les besoins particuliers de notre école, Madame Paquet et Madame Bouchard se pencheront sur ce point d'ici la prochaine rencontre.

CE-016-25-26-09	Sur la proposition de Madame Boisvert, les frais du SDG chargés aux parents sont adoptés. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

4.9. Nager pour survivre

Les enseignantes de 3e année souhaiteraient participer au programme Nager pour survivre, offert uniquement aux élèves de 2e cycle, les 11 et 18 décembre prochains à la piscine Michel-Labadie. Les enseignantes de 4e année sont également en train de faire les démarches.

CE-016-25-26-10	Sur la proposition de Madame Dallagi, la participation des classes de 3e année au programme Nager pour survivre est approuvée. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

4.10. Cours de natation Inisport maternelle 5 ans

Madame Bouchard explique que les enseignantes de maternelle 5 ans souhaitent à nouveau inscrire leurs élèves à des cours de natation. Madame Légaré explique que les parents sont actuellement sondés à ce sujet. Si le taux

de participation est en deçà de 85%, le projet n'aura pas lieu. Le coût pour les parents est de 68 \$.

CE-016-25-26-11	Sur la proposition de Madame Tremblay, les cours de natation pour les groupes de maternelle 5 ans sont approuvés. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

5. CONSULTATIONS

5.1. Activités parascolaires

Madame Allard présente le fruit du travail de Madame Paquet quant aux activités parascolaires offertes cet automne. La plateforme Zefi sera utilisée auprès des parents pour le paiement. Madame Paquet se dit satisfaite de l'offre des activités parascolaires.

5.2. Sorties au SDG pédagogique

Madame Paquet résume les sorties prévues par le service de garde cette année, qui sont optionnelles et dont les frais reviennent aux parents.

6. CONSULTATIONS

6.1. Soirée réseautage 16 octobre

Madame Gaudreau résume le plan de la Soirée réseautage qui aura lieu le 16 octobre prochain. L'objectif de cette soirée est d'offrir un espace de partage et de rencontre aux familles nouvellement arrivées, de même que de leur faire connaître des ressources du quartier. Lors d'une prochaine rencontre, Madame Maltais-Provençal souhaiterait réfléchir à l'implication des familles de l'école.

6.2. Fête de l'automne

Afin de célébrer l'arrivée de l'automne, les élèves, leurs parents et les membres du personnel sont invités à un dîner pizza et pommes ce vendredi 3 octobre.

6.3. Inisport

Madame Bouchard résume le projet Inisport, qui permet aux élèves de découvrir plusieurs disciplines sportives en dehors du programme d'éducation physique. Chaque degré s'initie à un sport différent. Des activités sportives ponctuelles seront aussi vécues par toute l'école.

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 5 novembre prochain à 18 h 30.

7.2. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 06.

CE-016-24-25-000	Sur la proposition de Madame Légaré, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

Karl-Alexandre Jahjah, président

Véronique Bouchard, directrice